

Inauguration de la base d'exploitation - maintenance du Parc éolien en mer du Calvados, et de l'aménagement de l'avant- port de Ouistreham

La base d'exploitation et de maintenance du Parc éolien en mer du Calvados a été inaugurée ce jour, en présence de Bruno Bensasson, Directeur exécutif du groupe EDF en charge des énergies renouvelables et Président directeur général d'EDF Renouvelables, Hervé Morin, Président de Ports de Normandie et de la Région Normandie, Michel Fricout, Vice-Président du Département du Calvados, Romain Bail, Maire de Ouistreham - Riva-Bella, Marc Véran, Préfet Maritime de la Manche et de la Mer du Nord, Thierry Mosimann, Préfet du Calvados et Bernard Guitton, Directeur du Parc éolien en mer du Calvados pour le consortium formé par EDF Renouvelables, E.I.H s.à.r.l. (filiale d'Enbridge Inc. et CPP Investments) et Skyborn.

L'inauguration de la base d'exploitation et de maintenance est une étape majeure d'ici la mise en service du parc éolien prévue en 2025. Son installation a été rendue possible grâce aux travaux d'aménagement de l'avant-port réalisés par Ports de Normandie. Cet événement a été aussi l'occasion de révéler le travail mené pour faire vivre la mémoire du Débarquement en Normandie de 1944 conformément à l'engagement pris lors des concertations avec le territoire.

La base d'exploitation et de maintenance de Ouistreham : centre névralgique du parc éolien en mer



Implantée à Ouistreham, la base d'exploitation et de maintenance est le centre de contrôle du Parc éolien en mer du Calvados. Elle permettra d'assurer 24h/24, depuis la terre, la supervision du parc, et ce dès la phase de construction.

La base a deux fonctions principales :

- En phase de construction et en phase d'exploitation, une équipe coordonnera en temps réel les activités maritimes du parc éolien et autorisera les interventions

et l'accès au parc. Elle assurera aussi, depuis la base, la sécurité et le suivi en temps réel de la disposition des navires. Elle contrôlera également la certification des personnels ainsi que des navires.



- En phase d'exploitation, le personnel de la base assurera différentes missions comme les maintenances préventives et curatives, la surveillance et l'optimisation de la production du parc, le suivi météorologique, la planification des interventions et la surveillance des accès au parc.

D'ici 2025, une centaine d'emplois pérennes sera créée pour assurer l'exploitation et la maintenance du parc (techniciens/techniciennes de maintenance, techniciens/techniciennes de supervision, responsable d'exploitation, logisticiens/logisticiennes, techniciens/techniciennes HQSE, assistant/assistante, coordinateur/coordinatrice maritime, manager HSE, etc.). Les recrutements locaux ont démarré en début d'année 2023 et se termineront courant 2025.

Ce bâtiment multifonction dispose de 1 200 m² de bureaux et de 800 m² d'entrepôt. Sa construction a nécessité un an de travaux sous la direction d'Abscis Bertin Construction, entreprise basée à Caen, et a permis la création de 753 heures d'insertion sociale réparties entre 7 personnes qui y ont réalisé divers travaux (construction béton, pose de menuiseries, réalisation de structures métalliques, etc.).

L'Histoire au cœur du parc

Compte tenu de sa localisation à plus de 12 km au large des côtes où a eu lieu le Débarquement en Normandie en juin 1944, et conformément à ses engagements pris à la suite du débat public, les équipes du projet du Parc éolien en mer du Calvados ont pleinement pris en compte le devoir de Mémoire lié au Débarquement.

Pour rendre hommage à cet évènement majeur de l'Histoire et en faire vivre la mémoire, chaque éolienne du Parc éolien en mer du Calvados portera le nom d'un navire ayant participé à l'opération 'Overlord' du Débarquement et à la bataille de Normandie. Ce travail est l'aboutissement d'une réflexion menée depuis 10 ans par un groupe « Histoire et Devoir de mémoire », constitué pour soutenir cette démarche mémorielle. Réunissant des représentants des communes du littoral des côtes du Bessin, des historiens, des associations d'anciens combattants, des représentants de musées et des acteurs de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, ce groupe de travail auquel l'équipe du parc a participé était animé par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) du Calvados.

Les travaux d'aménagement de l'avant-port de Ouistreham

En 2019, Ports de Normandie a étendu de 3 ha le port de Caen-Ouistreham afin de permettre au consortium d'y implanter la base d'opération et de maintenance du Parc éolien en mer du Calvados. Cette base concrétise le travail partenarial engagé depuis plusieurs années entre les équipes du parc et Ports de Normandie et s'inscrit dans un important programme d'investissements - plus de 30 M€ - sur le port.



En effet, outre les pontons réservés aux navires de transport du personnel d'exploitation et de maintenance du futur parc éolien, ces aménagements visent à garantir l'avenir économique du port via un nouveau dispositif d'entrée des navires de commerce dans l'écluse Ouest (« Embectage ») mais, également, à améliorer les conditions de travail de la communauté portuaire et d'accueil des pêcheurs et des plaisanciers. 30,2 M€ ont été consacrés au projet global d'aménagement de l'avant-port de Caen-Ouistreham répartis de la manière suivante :

- Base de Maintenance (aménagement du terre-plein, dragage, pontons, aménagement paysagers, réseaux...) : 9,3 M€ dont 2,5 M€ dédiés à l'extension de 3 ha (Région Normandie : 2,38 M€ / Département du Calvados : 120 K€).
- Embectage : 11,5 M€ (Région Normandie : 4,8 M€ / Département du Calvados : 2,5 M€ / CCI : 2 M€ / Fonds propres : 2,2 M€)
- Autres aménagements de l'avant-port (Pontons plaisance, pêche et carburant, cale de mise à l'eau et son parking, aménagements extérieurs du CANO...) : 9,4 M€ (Région Normandie : 4,6 M€ / Département du Calvados : 0,2 M€ / Caen la Mer : 0,4 M€ / Fonds propres : 4,2 M€)

Bernard Guitton, Directeur du Parc éolien en mer du Calvados d'EDF Renewables a déclaré au nom du consortium : « *La base d'exploitation et de maintenance du parc, que nous sommes fiers d'inaugurer, accueillera une centaine de personnes qui participera à la transition énergétique du pays. Nous sommes heureux que cette nouvelle étape réunisse aujourd'hui à nos côtés, l'ensemble des acteurs du territoire, qui a toujours apporté son soutien à ce projet d'énergie décarbonée dans la Région Normandie. Cette journée concrétise une nouvelle avancée du chantier et permet aussi de respecter l'engagement pris lors des concertations avec le territoire. En particulier, l'équipe du Parc éolien en mer du Calvados a voulu rendre hommage à ceux qui ont participé au Débarquement il y a près de 80 ans dans le cadre d'une démarche mémorielle conçue avec le groupe « Histoire et devoir de mémoire ».* ».

Hervé Morin, Président de Ports de Normandie et de la Région Normandie a déclaré : « *Dans l'avant-port de Ouistreham, désormais, se croisent des Ferries, des bateaux de pêche qui peuvent venir s'amarrer en toute sécurité avant de passer les écluses, des mégas cargos comme le Général Fraser, un vraquier de 200 m de long et 24 m de large qui vient de battre tous les records de tonnage de l'histoire du Port de Caen-Ouistreham, le navire de la SNSM qui dispose d'un ponton flambant neuf... Bientôt, ils seront rejoints par les navires de maintenance du parc éolien en mer du Calvados et par les plaisanciers qui pourront venir profiter des nouveaux pontons d'attente et de la cale refaite à neuf. Quand on dit que la mission de Ports de Normandie est de contribuer au développement économique du territoire, je crois qu'on en a ici la preuve !* ».

À propos du parc éolien en mer du Calvados

Porté par EDF Renewables, EIH S.à.r.l. (filiale d'Enbridge Inc. et CPP Investments) et Skyborn Renewables, le Parc éolien en mer du Calvados, d'une puissance installée attendue de 450 MW, sera composé de 64 éoliennes localisées à plus de 12 km des côtes du Bessin. Mis en service au troisième trimestre 2025, le parc produira alors l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 630 000 personnes, soit plus de 90% des habitants du Calvados.



Le parc éolien en mer du Calvados s'inscrit comme l'exemple d'une filière industrielle créatrice de valeur et d'emplois pour les territoires et répondant aux enjeux énergétiques et économiques locaux et nationaux.

Retrouvez toutes les informations à propos du parc éolien en mer du Calvados sur parc-eolien-en-mer-du-calvados.fr et sur twitter [@EolMerCalvados](https://twitter.com/EolMerCalvados)

Contacts presse :

Thierry Leprou
06 60 46 48 07
thierry.leprou@partenairesdavenir.com

Karine Soyer
06 74 93 12 25
ksoyer@heureuxquicomunique.com

À propos de Ports de Normandie

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisière par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées-7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires.

Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse :

Marie-Agnès GERIN
06 71 90 70 87
marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr

Anne Pétri-Maillard
06 23 50 48 99
anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr

Information prospective d'Enbridge

Le présent communiqué renferme des renseignements ou énoncés prospectifs qui visent à fournir de l'information sur Enbridge, ses filiales et les sociétés membres de son groupe, notamment dans le cadre de l'analyse par la direction des projets et activités à venir d'Enbridge, de ses filiales et des sociétés membres de son groupe. Ces renseignements pourraient ne pas être pertinents à d'autres fins. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de verbes comme « entrevoir », « s'attendre à », « projeter », « estimer », « prévoir », « planifier », « viser », « cibler », « croire » et d'autres termes semblables qui laissent entrevoir la possibilité de résultats futurs ou certaines perspectives. Les renseignements ou énoncés prospectifs inclus dans le présent communiqué comprennent, entre autres, des énoncés relatifs au projet éolien en mer du Calvados (le « projet »), y compris ses avantages attendus, les emplois prévus, les coûts prévus, les dates de construction et de mise en service, et sa capacité de production d'électricité prévue.

Bien qu'Enbridge soit d'avis que ces énoncés prospectifs sont raisonnables compte tenu de l'information disponible à la date à laquelle ils sont formulés et des processus utilisés pour les préparer, ces énoncés ne



sont pas des garanties de rendement futur et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De par leur nature, ces énoncés s'appuient sur diverses hypothèses, et ils tiennent compte de risques et d'incertitudes, connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels, les niveaux d'activité et les réalisations diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés en question. Les hypothèses relatives à l'offre et à la demande prévues d'énergie et à leurs prix sont importantes et sous-tendent tous les énoncés prospectifs, car elles peuvent avoir une incidence sur les niveaux actuels et futurs de la demande pour les services d'Enbridge et pour le projet. Par ailleurs, les taux de change, l'inflation, les taux d'intérêt et les effets de la pandémie de COVID-19 ont une incidence sur le contexte économique et le contexte des affaires dans lesquels Enbridge évolue et peuvent se répercuter sur les niveaux de la demande pour les services d'Enbridge, sur le projet et sur le coût des intrants, et sont par conséquent indissociables de tous les énoncés prospectifs. En raison des interdépendances et de la corrélation entre ces facteurs macroéconomiques, il est impossible de déterminer avec certitude l'incidence que pourrait avoir l'une ou l'autre de ces hypothèses sur un énoncé prospectif. Les hypothèses les plus pertinentes associées aux énoncés prospectifs se rapportant aux projets annoncés et aux projets en chantier tels que le projet en question, y compris les dates d'achèvement estimatives et les dépenses en immobilisations prévues, sont les suivantes : la pandémie de COVID-19, ainsi que sa durée et son incidence; l'incidence des approbations des clients, du gouvernement et des autorités réglementaires sur les calendriers de construction et de mise en service et les régimes de recouvrement des coûts; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; les effets de l'inflation et des taux de change sur les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux; les effets des taux d'intérêt sur les coûts d'emprunt; l'incidence des conditions météorologiques; et la capacité de nos partenaires de coentreprise à mener à bien et à financer les projets proposés, y compris le projet en question.

Les énoncés prospectifs d'Enbridge sont assujettis à des risques et à des incertitudes, notamment les risques et les incertitudes dont il est question dans le présent communiqué et dans les autres documents déposés par Enbridge auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. Il est impossible d'établir avec précision l'incidence de l'un ou l'autre de ces risques, incertitudes ou facteurs sur un énoncé prospectif en particulier puisqu'ils sont interdépendants et que l'orientation future d'Enbridge dépend de l'évaluation faite par la direction de l'ensemble des renseignements disponibles à un moment ou à un autre. Sauf dans la mesure prévue par les lois pertinentes, Enbridge n'est pas tenue d'actualiser ou de réviser publiquement un énoncé prospectif présenté dans le présent communiqué ou autrement, que ce soit à la lumière de nouveaux éléments d'information, de nouveaux faits ou pour quelque autre motif que ce soit. Tous les énoncés prospectifs subséquents, communiqués par écrit ou de façon verbale et attribuables à Enbridge ou à des personnes agissant en son nom, sont dans leur totalité conditionnels aux mises en garde qui précèdent.